MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
_____
PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE SIDA

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION – DISCIPLINE - TRAVAIL

Intensification et amélioration des interventions de qualité pour atteindre l'objectif 95-95-95

Numéro du la subvention : CIV-H-MOH

Code activité : 97

Recruter un développeur d'application pour créer une application regroupant toutes les directives nationales de prévention et de prises en charge des IST et du VIH en direction des prestataires de services de santé.(Conception Application mobile sur Android)

Termes de Référence

Février 2021

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire avec une prévalence VIH de 2,39% (EPP Spectrum, 2020) dans la population générale est l'un des pays les plus affectés de l'Afrique de l'Ouest. Le nombre de Personnes Vivant avec le VIH a été estimé à 428 827. (Estimation Spectrum 2020).

Conformément à sa politique d'accès universel aux soins et traitement pour tous, notre pays s'est engagé à l'initiative d'élimination de l'infection à VIH à l'horizon 2030 à travers les objectifs 95 95 95 à savoir 95% des PVVIH connaissent leur statut sérologique, 95% des PVVIH diagnostiquées sont sous traitement ARV et 95% des PVVIH sous traitement ARV ont une charge virale durablement supprimée.

Pour atteindre ces objectifs, elle a adopté et adapté plusieurs stratégies : on peut noter, la délégation de la prescription de la première ligne ARV aux IDE/SFDE, le "Tester Traiter Tous" intégrant un modèle de soins différenciés avec la charge virale comme outil préférentiel de suivi de l'efficacité du traitement antirétroviral.

Dans la dynamique de l'atteinte de ces résultats, notre pays à opter pour une optimisation du TARV en adoptant sur la base des recommandations de Juillet 2018 de l'OMS de nouveaux protocoles TARV intégrant le Dolutégravir dans les schémas de première ligne. Cette option s'est traduite à travers la circulaire n° 02169 du 19 mars 2019 et la directive technique d'opérationnalisation de cette circulaire le 19 Avril 2019. Cependant l'adoption de ces protocoles entraine des implications dans la PEC des PVVIH notamment chez les femmes avec potentiel de tomber enceinte initiant ces schémas tels que l'utilisation préalable de moyens contraceptifs et la supplémentation en acide folique. La disponibilité de ces nouvelles molécules au niveau opérationnel de même que les modifications survenues dans les modèles de soins exigent une rigueur dans l'approvisionnement des sites. Conscient de ces implications, le PNLS a procédé avec l'appui des PMO à des orientations via Visio conférence à l'endroit des directeurs régionaux et départementaux ainsi que les prestataires de santé. Des visites de suivi sont prévues en vue de s'assurer de l'effectivité de la mise en œuvre de ces directives, relever les difficultés et faciliter l'appropriation au niveau opérationnel. Malgré la mise en œuvre de toutes ces activités, l'on note encore des difficultés dans l'application de ces directives.

C'est dans ce cadre que le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) avec l'appui financier du Fonds Mondial Procède à la conception d'une application mobile, téléchargeable sur play store pour mettre à la portée des prestataires les nouvelles directives de prévention et de traitement ARV.

II. OBJECTIFS

II. 1 Objectif général

Contribuer à l'application des nouvelles directives de prévention et de traitement ARV en les rendant disponibles sur les téléphones Android.

II. 2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Concevoir une application mobile ;
2. Mettre à disposition du prestataire, la version word des nouvelles directives ;
3. Rendre l'application disponible sur googleplay store ;
4. Mettre à la disposition des prestataires les nouvelles directives de prévention et de traitement ARV à télécharger sur googleplay store;
5. Actualiser les données de l'application des nouvelles directives de prévention et de prise en charge au besoin.

III. RESULTATS ATTENDUS

1. l'application mobile sur les nouvelles directives de prévention et de PEC est conçue ;
2. la version word des nouvelles directives est mis à la disposition du prestataire ;
3. l'application est disponible, accessible et téléchargeable sur google play store ;

IV. METHODOLOGIE

La conception de l'application se fera par un appel d'offre. Le candidat retenu sera contacté pour un contrat.

Après l'accord sur la nature et l'objectif général du projet, le prestataire devra proposer le nom, le slogan et la charte graphique de l'application à concevoir. Ces propositions seront par la suite validées par le service soins et traitement PNLS.

L'étape suivante sera de lui remettre toute la documentation sur les nouvelles directives, sous format word. Documentation qui servira de contenu à l'application mobile qui sera conçue.

Ensuite, il passera à la phase de programmation du code informatique de l'application en respectant la charte graphique et toutes les fonctionnalités arrêtées en début de projet. A mi-parcours ou à la fin de la programmation il présentera l'avancement des travaux pour une validation finale des services soins et traitement et communication du PNLS.

Enfin, l'application conçue et validée sera mise sur google play afin d'être téléchargée par tous les prestataires de santé concernés par ces directives. Elle doit être accessible au service de communication en cas de mise à jour.

V. DUREE

La période de conception s'étale sur deux mois maximums. La mise à disposition sur le store quant à elle, varie entre 7 et 15 jours.

1. PROFIL DU CONSULTANT

Qualifications et compétences (diplômes et certificats éventuels)
Avoir au minimum une licence (BAC +3) en Programmation /développement d'application.

Expérience générale

- Avoir au moins 2 ans d'expériences professionnelles dans le développement d'application

Expérience spécifique

- Avoir développé au moins deux d'application
- Avoir effectué des missions de développement d'application

2. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comprendre un (1) original et quatre (4) copies des pièces suivantes :

A. Offre Technique

- Un (01) Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en exergue les domaines d'expertise et les expériences pertinentes pour cette mission ;
- Une copie certifiée/légalisée des diplômes et certificats ;
- Les attestations de bonne exécution/service fait ou rapports de missions similaires ;
- Au moins 02 applications antérieures du candidat sous forme électronique dans le domaine de la santé ;
- Une lettre de soumission de la note méthodologique adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination des Projets Subventionnés par le Fonds mondial.
- Une note méthodologique pour la réalisation du service laissant clairement apparaître l'approche méthodologique proposée, le plan de travail et un calendrier bien défini.

B. Une Offre financière

NB : Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément.

3. EVALUATION DES DOSSIERS DES CANDIDATS

Le Comité de sélection commis par le PNLS procédera à l'évaluation des propositions sur la base des critères d'évaluation suivants :

Critères d'évaluation	Documents	Note partielle	Points maximum
- **Qualifications et compétences (diplômes et certificats éventuels)** • Avoir au minimum un master (BAC +4) en Informatique et développement d'application (***10pts***)	Copie diplôme et certificat	10	10
Expérience Générale • Avoir au minimum 2 ans d'expériences professionnelles dans le développement d'application ***(15pts)*** - *Moins de deux (02) années d'expérience……...0 pts* - *Deux (02) années d'expérience……10 pts* *Au déla de deux (02) années d'expérience, un (1) point par année d'expérience supplémentaire réalisée avec un maximum de cinq (05) points supplémentaires*	CV	15	15
- **Expérience spécifique** • Avoir développé au moins deux applications dans le domaine de la santé ***(20 pts)*** - *Moins de deux (02) applications réalisées……0 pts* - *Deux (02) applications réalisées……..…15 pts* - *Au-delà d'une (01) application, deux virgule cinq (2,5) points par application supplémentaire réalisée avec un maximum de cinq (05) points supplémentaires* • Avoir participé au développement d'autres application ***(15 pts par expérience)*** - *Aucune participation ……0 pts* - *Une (01) mission……..…10 pts* - *Au-delà d'une (01) mission, deux virgule cinq (2,5) points par mission supplémentaire réalisée avec un maximum de cinq (05) points supplémentaires*	Attestation de bonne exécution / de services fait ou rapport d'activité similaire	20 15	35

NB : Justifier par des certificats de bonne exécution ou de service fait			
Note méthodologique pour la réalisation de la mission • **Approche méthodologique (*20*)** - *si très bonne (17-20 pts)* - *si bonne (14-16 pts)* - *si moyenne (9-13 pts)* - *médiocre (0-8 pts)* • **Plan de travail (*10*)** - *si bonne ou très bonne (7-10 pts)* - *si moyenne (4-6 pts)* - *médiocre (0-3 pts)* • **Calendrier *(10)*** - *si bonne ou très bonne (7-10 pts)* - *si moyenne (4-6 pts)* *médiocre (0-3 pts)*	Offre technique	20 10 10	40
TOTAL			100

Le candidat qualifié classé premier sera contacté pour une négociation financière. Une signature de contrat sera effectuée en cas d'accord. En cas de désaccord, la négociation sera engagée avec les candidats suivants, retenus par ordre de mérite.

4. DEMANDE DE CLARIFICATION

Les demandes de clarifications sur les Termes de Référence doivent être adressées au plus tard le 04 juin 2021 par courrier électronique au service de Passation des Marchés de l'Unité de Coordination des projets subventionnés par le Fonds Mondial (UCP-FM) à l'adresse suivante : **procurement@ucp-fm.ci**

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés en indiquant la référence et l'intitulé du service pour lequel ils manifestent leur intérêt à l'adresse géographique indiquée ci-après :

Secrétariat du bureau de l'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (UCP FM)

sise à Abidjan Cocody deux plateaux lot 3740, ilot 305 dans le sens de Cocody Angré, carrefour les oscars à droite, deuxième ruelle à droite 6ème villa à droite.

06 BP 2797 Abidjan 06

Tél : + 225 22 42 24 37

Les dossiers en retard ne seront pas acceptés

Date de clôture de réception des dossiers de candidature vendredi 02 juillet 2021 à 16 heures GMT.

○